

Conseil aux particuliers

Vous désirez construire, aménager, restaurer un bâtiment... ?

Pour bénéficier de nos conseils, vous devez faire une **demande en ligne**, sur notre site internet <https://www.caue01.org>

- Sur la page d'accueil du site internet du CAUE de l'Ain, cliquez sur le bouton « **Demander un conseil** »
- Puis choisissez « **S'inscrire** » (Si vous avez déjà un compte, connectez-vous et passez directement à l'étape 4).

Etape 1 - Rejoignez notre plateforme participative S-PASS Territoires

1. Remplissez les champs obligatoires

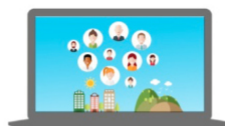
- Notez ou enregistrez votre identifiant (pas de caractères spéciaux, pas d'espace entre les caractères) et votre mot de passe
- Validez votre demande de création de compte en cliquant sur le bouton "Créer mon compte"

2. Un message s'affiche, vous demandant de confirmer votre inscription

Etape 2 - Activez votre compte

1. Rendez-vous dans votre boîte mail

- Pour confirmer votre inscription, cliquez sur le lien (vérifiez vos spams si vous n'avez pas le mail)



Validez votre inscription

Bonjour

Nous avons reçu une demande de création de compte S-PASS Territoires. Merci de confirmer cette demande en cliquant sur le lien ci-dessous:

<https://www.s-pass.org/fr/register/confirm/wW4ECJz9p-MPxc-0lx7WAAhI0pplV4hMW6KeeasXsDM>

2. Connectez-vous

Etape 3 - Complétez votre profil

En fonction de votre profil, choisissez « Compte particulier » ou « Compte professionnel »

Compte professionnel

Etape 4 - Faites votre demande en ligne

- Retournez à l'adresse suivante <https://www.caue01.org/fr/portail/93/cap/44>
- Cliquez sur « **Demander un conseil** »
- Vous accédez à un formulaire « **parlez-nous de vous** ». Vous pouvez déposer des documents en différents formats (jpeg, pdf ou autres).
- Cliquez sur « **envoyez ma demande** » pour que celle-ci soit reçue par nos services.
- Votre demande sera transmise à un conseiller et traitée dans les plus brefs délais.